

Règlement et conditions de participation

ART. 1 OBJECTIF

Le «SWISS WINE LIST AWARD 2017» est en quête des cartes des vins les plus ambitieuses de Suisse. Il en va tant de la largeur que de la profondeur de la sélection, de la qualité des millésimes et de l'actualité de l'offre. Mais surtout, le jury de professionnels s'assurera que la sélection s'accorde avec la cuisine du restaurant.

ART. 2 RESPONSABILITES ET STRUCTURES

Projet du magazine européen du vin VINUM et de Bruno-Thomas Eltschinger, président de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels (SVS/ASSP) Suisse alémanique, le «SWISS WINE LIST AWARD» est, par ailleurs, organisé sous le patronage de l'association.

Commission:

La commission de contrôle qualité est composée de quatre personnes indépendantes de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels. Elle veille à la conformité du déroulement du concours et supervise la présélection (voir point 4). Elle fait aussi office de commission technique, participe à l'organisation et au bon déroulement de l'événement.

Jury:

l'évaluation de toutes les cartes des vins finalistes reviendra à un jury étendu de 25 professionnels. Le jury sera présidé par Thomas Vaterlaus, rédacteur en chef de VINUM, et Bruno-Thomas Eltschinger, président de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels (SVS/ASSP). La composition du jury tiendra compte de la répartition linguistique du pays. La commission et VINUM auront la charge de nommer les membres du jury et, en cas d'empêchement, de désigner des remplaçants. Les décisions du jury sont irrévocables.

ART. 3 CATEGORIES

Voici les différentes catégories de la compétition:

- **Etoiles et gourmets**
- **Haute cuisine**
- **Cuisine traditionnelle**
- **Cuisine moderne et branchée**
- **Bars et discothèques**

Prix spéciaux:

- **Meilleur sommelier:** prix spécial décerné à la carte des vins qui obtient la note la plus élevée
- **Prix Ueli Prager:** prix spécial du jury décerné à la carte actuelle la plus innovante et insolite
- **Prix du Swiss Wine:** prix spécial décerné à la carte qui fait la part belle aux vins suisses
- **Joyau régional:** prix spécial décerné à la carte qui accorde de l'importance aux crus régionaux
- **Alcools forts:** prix spécial décerné à la meilleure sélection de spiritueux

ART. 4 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury prêtent une attention particulière à la créativité et à la diversité des sélections de vins. Ils évaluent aussi l'équilibre de la sélection en termes d'origine et de qualité, le rapport qualité-prix, ainsi que l'aspect graphique et visuel de la carte. L'exhaustivité et l'exactitude des désignations entrent également en jeu. 25 critères objectifs ont ainsi été définis pour aider les membres du jury à prendre leur décision.

En résumé:

- compétence, assortiment professionnel et présentation du contenu;
- classement géographique exact avec mention des sous-régions;
- étendue de l'offre en termes de pays et profondeur de l'offre en termes de régions et de cépages;
- offre de vins suisses, de vins effervescents/Champagne et de vins doux;
- appellations d'origine et de qualité exactes;
- mention des millésimes et actualité de ces derniers;
- indication de la capacité de la bouteille et diversité des tailles;
- rapport qualité-prix;
- spécialités et vins de niche;
- diversité et qualité des vigneron avec mention de leur nom;
- intégration de vins régionaux;
- accord avec le style de cuisine et les plats proposés;
- service au verre, à la bouteille;
- mise en page, aspect, rendu graphique, police utilisée, clarté;
- originalité, singularité et concept clair;
- convivialité, confort et lisibilité;
- impression générale et touche personnelle (p. ex. notes de dégustation, description).

Première manche:

Toutes les cartes des vins participantes sont évaluées selon les 25 critères détaillés du formulaire d'évaluation au cours de la première manche. Un coefficient de pondération est attribué à chaque critère selon leur importance au cours de l'évaluation. L'échelle d'évaluation du formulaire est de 100 points. Les cartes sont réparties dans les groupes suivants en fonction de leur note:

moins de 49 points:	pas de mention
50-70 points:	bien, 3 étoiles
71-85 points:	très bien, 4 étoiles
plus de 86 points:	excellent, 5 étoiles

Finale:

Les 7 cartes les mieux notées de chaque catégorie se qualifient pour la finale, devenant ainsi les cartes des vins nommées. La finale permet de désigner les vainqueurs de chaque catégorie. Lors de la finale, les compteurs sont remis à zéro et les cartes à nouveau évaluées par le jury. Le classement final est déterminé selon les nouveaux résultats. En cas d'égalité entre plusieurs cartes nommées et/ou

primées, les notes individuelles attribuées par les membres du jury seront prises en compte pour établir le classement.

ART. 5 REMISE DES PRIX ET ANNONCE

Les meilleures cartes des vins de chaque catégorie, ainsi que les lauréats des prix spéciaux seront présentés à partir de juin dans les numéros VINUM de Suisse romande et de Suisse alémanique. En outre, la liste complète des cartes des vins primées sera publiée sur la page Internet www.vinum.eu. Par ailleurs, VINUM s'assurera que les résultats seront transmis dans d'autres médias à l'aide de communiqués de presse. Ces communiqués présenteront les cartes primées et les lauréats des prix spéciaux.

Certificat, autocollant et stickers:

Les établissements participants recevront pour chaque carte des vins primée un certificat personnalisé (contenu voir point 4), un autocollant à coller sur leur porte d'entrée et des stickers permettant d'identifier les cartes des vins.

Seules les cartes des vins qui obtiendront une note supérieure à 50 points seront annoncées et primées de manière officielle. Chaque entreprise primée sera avertie par courrier.

Information préalable:

Une fois l'appel à participation électronique transmis via le bulletin d'information, le «SWISS WINE LIST AWARD 2017» fera l'objet d'un article d'une page dans le magazine VINUM. Cette annonce paraîtra dans le numéro de 1/2-2017 en Suisse alémanique (à partir du 23 janvier) et dans le premier numéro de 2017 en Suisse romande (à partir du 27 février).

ART. 6 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Sont autorisés à participer tous les établissements gastronomiques suisses respectant les conditions énoncées au point 3.

Tous les participants doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 3 mars au plus tard** et confirmer qu'ils acceptent les conditions de participation. Tout recours juridique est exclu.

Processus d'inscription:

Etape 1: Inscription sur www.swisswinelistaward.ch

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne. Inscrire le nom de l'auteur de la carte des vins (ou le sommelier, le directeur du restaurant, etc.)
- Si disponible: envoyer la carte des vins, des spiritueux et le menu ainsi que la plaquette de l'établissement à swisswinelist@vinum.ch

Etape 2: Envoi des documents par courrier

- Version imprimée de la confirmation d'inscription
- Carte des vins actuelle complète (original uniquement!)
- Carte des spiritueux (si inscrite au concours)
- Carte ou menu (copie ou original)
- Plaquette de l'établissement (si disponible)

Adresse d'envoi:

Intervinum AG
«SWISS WINE LIST AWARD 2017»
Thurgauerstrasse 66
CH-8050 Zürich

Frais:

L'inscription est gratuite.

Tout établissement obtenant plus de 50 points reçoit un certificat, un autocollant et un sticker correspondant à la carte primée.

ART. 7 DATES A RETENIR

Date limite d'envoi	03.03.2017
Finale	27.03 au 31.03.2017
Communication des résultats aux participants	avant le 30.04.2017
Lancement communication officielle	A partir du 01.06.2017

ART. 8 RECOURS ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Les résultats du «SWISS WINE LIST AWARD 2017» sont définitifs. Ils ne peuvent donner lieu à aucun recours. L'inscription au concours vaut acceptation des conditions du présent règlement.



Un projet de © Intervinum AG, sous le patronage de:



Le «SWISS WINE LIST AWARD 2017» bénéficie du soutien de:

